



ASSEMBLEE GENERALE **Extraordinaire du 09/01/2016**

Ordre du Jour

- 1) Ouverture de séance.
- 2) Présentation des bilans moraux et financiers au 31/12/2015.
- 3) Présentation et vote des comptes 2014-2015 et Adoption du budget 2015-2016.
- 4) Proposition de modification du titre de l'association de «Fédération de Paintball Sportif» en «Fédération Française de Paintball».
- 5) Proposition de modification de l'article 19 des statuts de :
«Les membres du comité directeur sont élus par les représentants des ligues, au scrutin secret, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. Le mandat du comité directeur expire le 31 juin qui suit les derniers Jeux olympiques d'été»
à :
«Les membres du comité directeur sont élus par les représentants des ligues, au scrutin secret, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. Le mandat du comité directeur expire au terme de la saison courant l'année des Jeux Olympiques d'été»
- 6) CDF 2016 (places, lieu, organisation, etc...).
- 7) Questions aux commissions.
- 8) Questions et infos diverses et clôture de l'A.G.

<u>les présents ou représentés</u> <u>Membres du CD</u> <ul style="list-style-type: none">- Bruno LEMAIRE- Patrice GUIGOU- Erick NILES (pouvoir B. Lemaire)- Brice DECHÊNE- Virginie DEVILLERS- Yohann RICIOTTI- Laurent CAPRON- Virginie LAURENSON	<u>Non excusés</u> <ul style="list-style-type: none">- Eric DAUNOIS- Hadrien RIVALLAIN <u>Les excusés</u> <ul style="list-style-type: none">- Fabrice ROQUETTY- Alexis TETU- Thibaut PIROLLEY
---	---

Soit 8 présents ou représentés sur 13 membres du Comité Directeur = 8 voix/13.

<u>les présents ou représentés</u> <u>Président de Ligues</u> <ul style="list-style-type: none">- IDF (Y. BOURDON)- CENTRE (Pouvoir B. LEMAIRE)- RHONES-ALPES (pouvoir V. DEVILLERS)- AUVERGNE (B. GABILLAT)- NORD PAS DE CALAIS (pouvoir V. DEVILLERS)- PICARDIE (pouvoir B. LEMAIRE)- ALSACE/LORRAINE (pouvoir Y. RICIOTTI)- CHAMPAGNE ARDENNES (V. DEVILLERS)- PACA (Tutelle – B. LEMAIRE)- MIDI PYRENEES (pouvoir P. GUIGOU)	<u>Les non excusés/ non représentés</u> <ul style="list-style-type: none">- FRANCHE COMTE (V. AYMONIER)- PAYS DE LOIRE (I. BERNARD)- AQUITAINE (J. RIGAUD) <u>Les excusés</u> <ul style="list-style-type: none">- BOURGOGNE (Y. MICHEA)- LANGUEDOC ROUSSILLON (N. CALVET)*- LIMOUSIN (C. FAURE BRAC)- REUNION (A. TAVARES)**
--	--

- *pouvoir donné à V. POULAIN, qui a lui-même donné son pouvoir à B. LEMAIRE
- **pouvoir donné à L. VOULOT (salarié, ne peut donc voter)

Soit 10 présents ou représentés sur 17 ligues actives = 10 voix/17.

Invités	
- Sabine HOUSSAYE	
- Richard FELTEN	
- Gilbert GIRARD	

1) Ouverture de séance.

Début de la séance à 9H40,

Nous avons à ce jour, 17 ligues actives et à jour administrativement, dont 10 sont présentes ou représentées, soit 10 voix sur 17.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

B. LEMAIRE présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

2) Présentation des bilans moraux et financiers au 31/12/2015.

Il y a eu de belles réussites les mois passés, telles que la LNP, en effet les joueurs se sont organisés afin de monter un événement qui en valait le coup. En terme d'image, c'est extrêmement positif, et le Championnat de France, ou une vraie solidarité c'est mise en place, entre les membres du comité Directeur, les associations (les Toxics, PBS91, ...)

Il y a eut de très bons échos. Là encore en termes d'image, c'est extrêmement positif.

D'un point de vu des ligues, (voir Annexe 1) on n'arrive toujours pas à augmenter le nombre de licenciés.

Nota : Il y a quasiment 10 affiliations d'association à venir (manque de certains documents) + des licences compétition (LNP essentiellement)

Disparité des régions, mais surtout, il n'y a pas de régularité, pas de stabilité. Quand une ligue se relève, s'en est une autre qui dans le même temps rencontre de grosses difficultés (exemple significatif en ce début de saison, l'Alsace/Lorraine qui revient dans la course versus la Ligue NPDC, qui a vu le nombre de ses associations affiliées chuter à 3 inscrites). Dans ces régions en difficultés, il y a toujours du potentiel, puisque on retrouve les joueurs dans des ligues privées...

Les équipes en places dans les ligues doivent créer une dynamique, afin de créer des émulsions...

Comment gérer, pour qu'il y ait plus de stabilité ? L'idée de remettre en place un système de calendriers obligatoires pour les manches de ligue (en gardant en vu les contraintes climatiques de certaines ligues), est évoquée ; cela faciliterait la gestion des ligues pour qu'il n'y ait plus de discussion, sur ce sujet.

Il y a aussi le facteur crise, à prendre en compte, en effet force est de constater que beaucoup de joueurs quittent le monde du paintball...

Mise en place des U16 : c'est l'avenir du paintball, il faut miser sur les clubs qui forment les jeunes.

Limitations des coûts (billes, matériel,...), c'est comme cela qu'il y aura de la pérennité.

Il est prévu de catégoriser les jeunes, dès que possible, ce qui n'est pas le cas pour le moment, ils ne sont pas encore assez nombreux.

La ligue IDF et le CROSIF (Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France) ont organisé une journée de paintball + tir à l'arc + football.

Le CROSIF soutient la FPS, en tant que sport.

Un des vices président du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) est d'ailleurs venu lors de cette journée. C'est probablement un point d'entrée, qui s'ouvre un peu plus.

Y. BOURDON dit que pour avoir rencontré plusieurs interlocuteurs du CROSIF, il est convaincu que ce dernier n'écrira jamais sur le papier que le paintball est un sport, alors même que toutes les personnes rencontrées ont avoué que s'en est bien un !

La ligue IDF indique des difficultés avec l'arbitrage en IDF, lors des manches de LNP. En effet, les arbitres se rendent sur cet événement alors la ligue se retrouve en difficulté.

Cela ressortirait de difficulté de communication entre les différents interlocuteurs.

Eric Daunois a nommé un arbitre référent, Chi-viet Ho Viet, afin de gérer l'organisation de l'arbitrage LNP.

Il n'y a plus de question.

Vote des bilans moraux et financiers : approuvés à l'unanimité.

3) Présentation et vote des comptes 2014-2015 et Adoption du budget 2015-2016.

Présentation du bilan 2014-2015 (voir annexe 2)

Globalement, résultats positifs.

Mais, diminutions du nombre de licences, donc diminution du budget. (Voir p. 6 du Bilan)

-6000€ de rentrées d'argent par rapport à la saison passée (-2000€ rien que de licences)

A savoir que sur l'exercice précédent, il y avait eu la vente du SAB du CDF 2014, qu'il n'y a pas eu sur cet exercice.

Des quotes-parts de 2013/2014, payées en 2014-2015. (Les chèques n'ont pas été encaissés rapidement par certaines ligues).

En août 2015, 1^{er} salaire de Loïc Voulot, qui a fait son entrée à la FPS, en tant que DTN, mais qui n'avait, à cette date, pas encore fait de formations pour générer les rentrées d'argent nécessaires à l'autofinancement de son salaire.

Dépenses en moins :

Delage Landen (ça représentait 7000€/an)

Assurance RC (négociation du contrat -3000€)

Le poste CDF, comporte moins de frais liés au transport, il avait été demandé à la commission arbitrage que la moitié des arbitres soit des arbitres d'IDF.

Donc c'est un budget équilibré.

Pour ce qui est de notre réserve, elle se reconstitue peu à peu (cela fait suite au changement de date du bilan).

Questions :

Ligue Rhône alpes : que représentent les postes suivants :

Maniac : se sont les billes de l'Equipe de France (EdF)

Slam Jack : jerseys arbitres

Drom : des jerseys + t-shirts EdF

Note de frais P. GUIGOU : c'est une avance de frais faite pour payer les billes de l'EdF Laser 94 : c'est en fait Paintball94, se sont les repas du CDF et le terrain + repas pour la LNP.

Il n'y a plus de question.

Vote des comptes de la saison 2014-2015 : Approuvés à l'unanimité.

Quitus au Trésorier, voté à l'unanimité.

Budget 2015-2016 (voir Annexe 3)

Entrées :

- Il est prévu une augmentation significative des licences jeunes.

- Rajout des formations DTN

Loïc doit autofinancer son salaire. Il a un CDD de 6 mois qui sera renouvelé, afin de voir si le projet est pérenne.

Pour le moment, les formations dispensées par L. VOULOT ont généré environ 8000€, en 5 mois.

Il faut éclaircir certain point avec lui, comme billes achetées sur place ou non...

L'Assemblée Générale crée une commission, gérer par L. CAPRON, afin de mettre à plat la situation.

P. GUIGOU présente à l'assemblée le contre rendu de L. VOULOT sur les formations et clinics mises en place depuis 5 mois (voir Annexe 4).

- Augmentation du budget LNP

- Rajout d'un poste PUB et Pro CDF

Dépenses :

- Augmentation du poste communication, car c'est un poste important, auquel il faut accorder plus que ce que la FFP ne pouvait faire jusqu'alors

Validation du budget 2015-2016 : adopté à l'unanimité.

4) Proposition de modification du titre de l'association de «Fédération de Paintball Sportif» en «Fédération Française de Paintball».

Le nom Fédération de Paintball Sportif est réducteur, car il laisse penser que le milieu du jeu scénarisé ne peut entrer à la FPS. Or ce n'est pas le cas.

Le jeu scénarisé n'est effectivement pas un sport, même si c'est très physique...

Le terme France est légitime, puisqu'il y a bien un championnat sur toute la France.

L. CAPRON demande si le fait de s'appeler Fédération Française de Paintball, ne posera pas de problème pour nos avancées futures avec le CNOSF ?

B. LEMAIRE a envoyé un courrier, au secrétaire des Sports, Thierry BRAILLARD, en octobre 2015 pour l'informer de notre souhait de changer de nom. Le courrier est resté sans réponse, alors B. LEMAIRE a cherché à joindre le ministère directement, début décembre puis début janvier. Le courrier avait été transmis au service Mission des affaires juridiques et contentieuses. B. LEMAIRE a alors parlé au responsable de ce service, M. CONTREPOIS. Ce dernier a expliqué qu'étant donné que le paintball n'est pas reconnu, nous pouvions choisir de nous appeler comme nous le souhaitons. Quant à la reconnaissance, il a évoqué le fait que la réponse avait été apportée il y a 10 ans, ce à quoi B. LEMAIRE a répondu que depuis, bien des choses avaient changées. Mais visiblement, M. CONTREPOIS n'était pas le bon interlocuteur pour ce sujet là.

Virginie indique qu'en Champagne Ardennes, le paintball est classé dans les sports émergents.

La proposition de changer le nom de la FPS en Fédération Française de Paintball (F.F.P.) est soumise au vote : approuvée à l'unanimité.

5) Proposition de modification de l'article 19 des statuts de :

«Les membres du comité directeur sont élus par les représentants des ligues, au scrutin secret, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. Le mandat du comité directeur expire le 31 juin qui suit les derniers Jeux olympiques d'été»

à :

«Les membres du comité directeur sont élus par les représentants des ligues, au scrutin secret, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. Le mandat du comité directeur expire au terme de la saison courant l'année des Jeux Olympiques d'été»

Proposition soumise au vote : approuvée à l'unanimité.

6) CDF 2016 (places, lieu, organisation, etc...).

Aucun dossier reçu à ce jour. B. LEMAIRE avait reçu par Facebook une demande d'information à laquelle il avait répondu, mais sans retour...

Tous les ans, c'est toujours le même cahier des charges, mais personne ne s'est manifesté !

L. CAPRON indique que les travaux sur le terrain de PBS91 débiteront sous peu, qu'il va donc se positionner.

V. DEVILLERS explique que la commune de St Dizier l'avait sollicité pour l'organisation d'un nouveau CDF, mais V. DEVILLERS a dû décliner car actuellement il n'y a qu'un terrain et que cela coûterait trop cher pour cette saison de faire le 2^{ème}.

PB94 pense faire une proposition.

L. CAPRON va contacter Frédérique DRILA de Paintball Gravelines (59), qui possède un très beau terrain, et qui aurait la place, à coté, pour en faire un second, afin de voir avec lui si ça serait envisageable.

Rendez-vous est fixé, jeudi 28/01/2016 à 20h30, avec les présidents de ligue présents ou représentés, en visio-conférence, pour choisir le terrain qui accueillera le CDF.
13h00 à 14h30 pause déjeuné.

7) Question aux commissions

B. GABILLAT : pourquoi y avait-il si peu de matchs au CDF 2015, en s.3 ?

Y. RICIOTTI : c'était dû aux contraintes de planning. Pour le prochain CDF, il faudra revoir les temps pour faire en sorte de palier à cela.

L'assemblée se pose la question du nom de la LNP. Doit-il être modifié ? En effet le CROSIF ne comprends pas que ce format soit au dessus du CDF....

A compter de ce jour, les formats se nommeront de la sorte :

LNP devient CFE – Championnat de France Elite

Jeu long, S.5 et S.3 deviennent – CDF N1 - Championnat de France National 1

Y. BOURDON : toutes les commissions sont-elles légitimes ?

B. LEMAIRE : les personnes qui souhaitent (ou qui entrent) au Comité Directeur ont des idées, mais ont, parfois, du mal à les mettre en application. Il invite donc les présidents de ligues à ne voter que pour des personnes qui proposent un vrai projet.

Y. BOURDON : difficultés avec la commission arbitrage, en IDF.

B. LEMAIRE : c'est aussi aux ligues de remonter les informations auprès d'H. RIVALLAIN. En fait, il faut que les commissions aient de vraies missions (voir le règlement). Et dans l'ensemble, force est de constater que les missions sont bien réalisées par la commission arbitrage.

Les formations ne se font pas sur une session, mais bien sur la durée, avec un « coach » pour le suivi.

Y. BOURDON : délais de réponse trop long, à son goût. Manque de réactivité de la commission. Chantiers énormes qui n'avancent pas.

Gaël HUET qui a pour mission de gérer l'arbitrage en IDF forme d'autres formateurs, mais qui ne sont pas reconnus par la commission arbitrage... !?!

B. LEMAIRE : si G. HUET forme des personnes mais qu'H. RIVALLAIN ne les reconnaît pas, alors il faut se poser la question de leur communication.

Lors de l'AG électorale de juin 2016, il faudra alors trouver une personne qui ait une vraie ligne de conduite.

L'Assemblée demande à la commission arbitrage de fournir une liste des arbitres référents afin qu'ils se réunissent (même de façon virtuel, par web conférence), afin de se partager la mission, les difficultés, en régions.

V. DEVILLERS : une team qui a de nouveaux joueurs veut les faire jouer avec des jerseys d'autres joueurs (donc autres noms).

B. LEMAIRE : il suffit que les noms soient cachés (par du scotch, par exemple), le temps de la manche. L'essentiel est que le n° du jersey soit le même sur le roster déclaré. Et que l'identité déclarée corresponde à la licence et à la pièce d'identité.

Autre option, la team va faire floquer des t-shirt basique pour toute la team, en attendant de recevoir ses jerseys...

Distribution des convocations pour la prochaine AG du 25/06/2016 et des appels à candidature, aux présidents de ligue présents. Pour les absents, lesdits documents seront envoyés par courrier.

8) Questions et infos diverses et clôture de l'A.G.

Philippe DESCHAMPS (Slam Jack) propose ses services à la FFP, en tant que « Directeur Artistique ». Il travaille actuellement sur un nouveau logo, la charte graphique, avec des visuels plus parlants en termes de paintball, afin de bien identifier la fédération.

Il souhaite voir des personnes fières de porter leur t-shirt de la FFP.

an

BD

Il ne sera pas membre du Comité Directeur, mais en mission.

R. FELTEN suggère de déposer le nouveau logo (démarches en ligne auprès de l'INPI)
V. DEVILLERS suggère que la FFP fasse un pack (drapeaux, stickers, etc.. de la FFP), pour les ligues et/ou pour les associations, le coût serait intégré au prix de l'affiliation.

La proposition de P. DESCHAMPS est soumise au vote de l'Assemblée Générale : pour à l'unanimité.

La préfecture n'a toujours pas enregistré le changement d'adresse, envoi par mail, le 17/01/2015, suivie de plusieurs relances, de la part de S. HOUSSAYE donc comme les statuts doivent être modifiés, il faudra à nouveau indiquer l'adresse de la fédération, à savoir 30 rue du Général Leclerc – 94510 LA QUEUE EN BRIE.

En l'absence de nouvelle question, clôture de l'Assemblée Générale à 16h00.

Bruno LEMAIRE
Président

Brice DECHENE
Secrétaire

BD⁷